

## Missions fiscales

La comptabilité et la fiscalité sont intimement liées. On parle de connexité des deux matières... qui présente quelques complexités.

L'Expert-Comptable est là pour simplifier cette complexité fiscalo-comptable. Véritable simplificateur grâce à ses compétences, il peut intervenir dans les domaines suivants :

- participation à l'établissement des déclarations fiscales
- impôts directs
- T.V.A. et taxes assimilées
- fiscalité immobilière
- enregistrement et droits de mutation
- douanes
- autres impôts et taxes
- visa fiscal pour bénéficier de l'abattement des organismes agréés
- audit contractuel de l'ensemble de la gestion fiscale par rapport aux textes et à la stratégie choisie par l'entreprise
- audit de conformité : contrôles des pratiques de l'entreprise au regard des règles en vigueur
- audit stratégique : assistance du chef d'entreprise sur les choix à court, moyen et long termes relatifs à la gestion fiscale de l'entreprise, suivi des applications et de la mise en place de la stratégie, aide à la mise en place de la veille des opportunités fiscales
- études et consultations sur les problèmes d'ordre fiscal
- optimisation de la situation fiscale sur le plan des revenus, de la gestion du patrimoine, des placements financiers, choix des grandes options
- suivi de la fiscalité quotidienne de l'entreprise en fonction de sa structure juridique
- recherche et préparation de dossiers d'exonération
- recherche et proposition de solutions en matière de succession, de transmission d'entreprise ou de patrimoine
- évaluation de projets de montages fiscaux
- assistance lors de vérifications ou de contentieux
- ...